## **THEME 5: LES MUTATIONS DU TRAVAIL**

## Chapitre 1 : Les évolutions du marché du travail

Compétences	Savoirs associés
Décrire les principales tendances du marché du	L'offre et la demande de travail
travail	La segmentation du marché du travail

## I – Présentation du marché du travail en France

#### A - Notion de marché du travail

Le marché du travail est le lieu de rencontre entre l'offre et la demande de travail.

L'offre de travail ou la demande d'emploi émane des individus qui cherchent à occuper un emploi.

La demande de travail ou l'offre d'emploi émane des entreprises qui cherchent à recruter de la main d'œuvre.

Le salaire est le prix du travail.

Dans l'analyse néoclassique, il est déterminé par le jeu de l'offre et de la demande de travail.

Le salaire d'équilibre (ou prix d'équilibre) est celui pour lequel l'offre et la demande sont égales.

La flexibilité des salaires, à la hausse ou à la baisse, doit permettre l'atteinte de cet équilibre.

Si **l'offre de travail devient supérieure à la demande de travail**, le salaire d'équilibre va baisser.

Si la demande de travail devient supérieure à l'offre de travail, le salaire d'équilibre va augmenter.

L'offre et la demande de travail sont influencées par des déterminants individuels et globaux, quantitatifs et qualitatifs.

L'offre de travail par un individu dépend de ses aspirations en termes de salaire, de conditions de travail, de ses caractéristiques en matière de qualification et de mobilité.

#### L'offre globale de travail (au niveau du pays) dépend du volume de :

- la population active (nombre d'individus susceptibles d'occuper un emploi et d'en rechercher un)
- Du taux d'activité de cette population active
- des politiques publiques en matière d'éducation, de formation et de santé.

La demande de travail par une entreprise dépend du niveau de production fixé en fonction des débouchés escomptés et de la structure de la combinaison productive (elle-même liée au rapport entre productivité du travail et niveau des salaires).

#### La demande globale de travail ( au niveau du pays) dépend :

- du niveau d'activité du pays
- des différences de coûts salariaux entre pays.

#### B - La segmentation du marché du travail français

Le marché du travail, en France, n'est pas un marché globalement uniforme : il est constitué de plusieurs marchés du travail. On évoque souvent la dualité de ce marché.

1° distinction : Marché interne/externe :

Marché interne = propre à une entreprise qui peut favoriser la promotion interne.

Marché externe = sur lequel se présente toutes les entreprises susceptibles d'embaucher et tous les candidats potentiels à l'embauche.

A l'inverse du marché interne, le marché externe est soumis à des règles concurrentielles.

2° distinction : marché primaire/secondaire

Marché primaire = on y trouve des emplois typiques occupés par des salariés qualifiés, en contrats stables (CDI), plutôt bien rémunérés et jouissant de bonnes conditions d travail . Les salariés connaissent une évolution de carrière favorable au sein de leur entreprise (= « insiders »)

Marché secondaire = est constitué d'emplois atypiques moins bien rémunérés, sur des contrats précaires (CDD, CTT, emplois à temps partiel, emplois aidés), occupés par des « outsiders ».

### C - Les déséquilibres sur le marché du travail

Un déséquilibre existe sur le marché du travail lorsque la demande de travail n'est pas en adéquation avec l'offre de travail.

Si l'offre de travail excède la demande de travail, le marché est confronté à une situation de chômage.

Lorsque, pour certaines qualifications ou certains types d'emplois, la demande dépasse l'offre, les entreprises peinent à recruter. Le marché du travail est alors « en tension ».

# <u>II – Les principales tendances du marché du travail français par rapport aux autres pays</u> <u>européens.</u>

Le marché du travail français se caractérise par certaines tendances lourdes :

- Un taux de chômage durablement élevé comparativement aux autres pays européens;
- Un accès difficile à un emploi pour les personnes sans qualifications professionnelles ou appartenant aux professions et catégories socioprofessionnelles des ouvriers et employés ;
- Un taux d'emploi pour les personnes âgées de plus de 50 ans plus faible que dans les autres pays européens;
- Un taux d'activité et un taux d'emploi des femmes plus faibles que ceux des hommes comparativement à d'autres pays européens;
- Un différentiel de rémunération entre les hommes et les femmes ;
- Un nombre important de professions règlementées.